

ZAC de la Sablonnière

[Ajouter à mes favoris](#)



Localisation du site de la ZAC

Le périmètre du site de Sablonnière Nord s'étend sur 25 hectares, sur le territoire communal d'Oissel, entre l'Avenue du Général de Gaulle, la voie ferrée Paris-Rouen-Le Havre et le rond-point des vaches.

Actuellement, la Sablonnière ne dispose pas d'accès spécifique. A terme, la desserte se fera par un accès unique, depuis le giratoire des Oiseaux (RD 18 E).

Le site est également accessible par les transports en commun : la ligne FAST3 (station Cité des Oiseaux, à 15 minutes du pôle multimodal d'Oissel) et la ligne de bus 33 (terminus Pont de la Chapelle). Quant à la gare de Saint-Etienne-du-Rouvray, elle se situe à moins d'1 km du secteur.

Présentation du projet d'aménagement et de ses objectifs

Le site de la ZAC de la Sablonnière regroupera des activités mixtes :

- Activités artisanales à faibles nuisances
- PME - PMI
- Services aux entreprises

Les parcelles aux surfaces modulables seront adaptées aux besoins des entreprises désireuses de s'implanter sur le site.

Le programme d'aménagement de la ZAC se décomposera ainsi en :

- Espaces publics, à hauteur de 10 hectares (40% de la surface du site), dont 5 hectares de bande paysagère et boisée

-
- Espaces cessibles, à hauteur de 15 hectares (60% de la surface du site).

Ce parc d'activités se voudra exemplaire en matière d'environnement, avec :

- La préservation de la bande boisée de 5 hectares qui longe l'Avenue du Général de Gaulle et son tissu résidentiel, sur une largeur de 30m
- Un aménagement paysager généreux, avec la constitution de corridors écologiques, réserves de biodiversité
- L'intégration de voies de circulation douces au sein de la future zone (futurs liaisons entre le futur parc et l'avenue Général de Gaulle) : espaces et cheminements piétons, pistes cyclables dans la continuité du projet de requalification de l'Avenue.

Cette opération sera aussi l'occasion de repenser l'aménagement de la rue Cotoni - dans le prolongement de l'Avenue du Général de Gaulle, au profit d'un espace public partagé entre cyclistes, piétons et automobilistes.

Ce projet de ZAC est compatible avec le document d'urbanisme en vigueur, le site étant classé en secteur à projet à vocation économique par le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune d'Oissel.

Calendrier prévisionnel

- Etudes techniques et environnementales : 2015
- Concertation : 2015
- Une exposition a été mise en place au niveau de l'accueil du siège de la Métropole, à Rouen, du 24 avril au 1er juin 2015 ainsi qu'à la mairie d'Oissel-sur-Seine du 24 avril jusqu'au 7 septembre 2015.
- Lien vers les panneaux de l'exposition.

Une réunion publique a également été organisée le 24 avril 2015 à la mairie d'Oissel-sur-Seine. La présentation et le compte-rendu de cette réunion en PJ ?

- Création de la ZAC Sablonnière Nord : Automne 2015
- Approfondissement des études et dossier de réalisation : 2016
- Premiers aménagements : 2017

[Seine Sud](#)

Liens transversaux de livre pour ZAC de la Sablonnière

- [ZAC du Halage](#)
- [Haut](#)